



COMMUNIQUÉ

Déclaration et propositions alternatives à l'issue des ateliers et de la séance plénière de l'axe Thématique « Femmes et Eau »

Alors que l'ONU place la journée du 22 mars 2012, journée mondiale de l'eau, sous l'intitulé « l'eau et la sécurité alimentaire », le collectif 13 Droits des Femmes, qui a participé d'une manière très active au Forum Alternatif Mondial de l'Eau qui s'est tenu à Marseille du 14 au 17 mars, réaffirme que l'eau est un bien commun de l'humanité et non une marchandise et que sa gestion doit être publique sous contrôle citoyen.

Le collectif se félicite de la qualité des débats qui se sont déroulés lors du FAME à travers une cinquantaine d'ateliers, dont certains exclusivement sous l'axe thématique « Femmes et Eau », et des propositions alternatives qui en ont découlé. Rassemblant près de 5000 personnes, le FAME dans un climat convivial et constructif a fait la preuve de sa légitimité. Le collectif 13 Droits des Femmes, adhérent à la Marche Mondiale des Femmes, a fait la déclaration suivante en accord avec la Marche Mondiale des Femmes, représentée par sa secrétaire internationale Miriam Nobre :

Nous femmes de différentes parties du monde, réunies à Marseille en mars 2012, lors du Forum Alternatif Mondial de l'Eau, conscientes que l'union de nos forces pourra à terme apporter un changement, réaffirmons notre solidarité pour les luttes des femmes du monde. Leurs luttes, conjointement avec les luttes de tous, hommes et femmes, renforcent la résistance menée partout contre le système capitaliste et patriarcal mondialisé.

Aujourd'hui, nous traversons toujours les mêmes crises mondiales – économique, alimentaire, écologique et sociale- et nous constatons avec inquiétude que ces crises perdurent et s'approfondissent. Nous reformulons ici notre analyse selon laquelle ces crises ne sont pas isolées mais sont l'expression de la crise du modèle caractérisé par la surexploitation du travail et de l'environnement, et par la spéculation financière de l'économie. C'est pourquoi nous les femmes, nous continuons à dire qu'il faut changer ce modèle de société, ce modèle économique, ce modèle de production et de consommation, qui génère une pauvreté accrue pour nos peuples et en particulier pour les femmes.

Nous les femmes, sensibles au respect et à la défense des principes de justice, de paix et de solidarité, avons besoin d'avancer dans la construction d'alternatives face à ces crises : cependant les réponses palliatives basées sur la logique marchande ne nous intéressent pas.

Nous ne pouvons accepter que les tentatives de maintenir le système actuel en place soient faites aux dépens des femmes.

Dans ce système, le temps des femmes est une des variables d'ajustement structurel : leur journée de travail est extensible et leur travail dit « domestique » n'est pas reconnu comme un travail.

Parce que l'eau est une ressource vitale, non substituable, elle est, en nature et par nature, l'élément le plus irremplaçable de la vie,

Parce que l'eau est un bien commun de l'humanité, devenu un droit humain fondamental reconnu par une résolution de l'ONU dans sa séance du 28 juillet 2010, résolution ratifiée par 144 pays,

Parce que l'eau ne peut être une marchandise,

Parce que ce sont les femmes et les jeunes filles qui ont en charge l'approvisionnement en eau, leur interdisant toute autre activité génératrice de revenus, contribuant à l'absence scolaire...

Parce qu'elles payent un lourd tribut au manque d'assainissement en termes de santé,

Parce que les viols et violences contre les femmes sont une réalité et que le manque de sanitaires ou d'assainissements bien placés augmente pour elles, ce type de risques,

Nous voulons participer à la construction d'alternatives hors logique marchande pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, qui prennent en compte non seulement la nécessaire attention à l'environnement, à la terre-mère, mais aussi l'attention à la mise en œuvre d'une égalité femme-homme.

Nous revendiquons pour tous et en particulier pour les femmes, l'accès à l'eau potable et saine qui est la clé de leur vie même, de leur nécessaire éducation, de leur égalité avec les hommes, de la fin des violences.

Nous exigeons des gouvernements qu'ils sortent de la ritournelle de leurs promesses : il nous faut les contraindre à appliquer les textes qu'ils signent.

Par le rôle prépondérant joué par les femmes dans l'approvisionnement et la gestion de l'eau, nous revendiquons la mise en place d'un partage des savoirs, notamment techniques pour la mise en œuvre concrète de l'accès à l'eau. Nous prétendons participer à parité aux décisions, à la gestion de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, et ce sur tous les aspects du processus, y compris scientifiques et technologiques.

Nous travaillons à élaborer un rapport de forces tel qu'il soit efficace, la convergence du mouvement féministe avec le mouvement social est fondamentale.

Nous défendons le principe d'un minimum d'eau vital par jour et par personne et sa gratuité et reprenons à notre compte la quantité de 40 litres donnée comme base par l'OMS.

Nous demandons que soient réaffectées les dépenses militaires mondiales à des programmes et des pratiques de développement durable, tel que l'approvisionnement en eau de qualité pour toutes et tous

Nous veillerons à mettre en synergie tous les mouvements féministes pour rendre visible la résistance des femmes à l'accaparement de l'eau et leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans toutes les décisions relatives à l'eau, son utilisation et sa préservation.

Par ailleurs, le collectif 13 Droits des Femmes reprend à son compte le travail du collectif Rio+20 auquel participe la Marche Mondiale des Femmes-France. La Conférence de Rio+20 devra ainsi s'ouvrir sur :

- La transition écologique et sociale de nos sociétés, et donc de notre système économique et le passage à des sociétés post-pétrole, post-énergies fossiles et sobres en ressources naturelles;

Avec le Collectif RIO+20, le collectif 13 Droits des Femmes demande que la Déclaration de Rio+20 assure certains principes fondamentaux :

- **Le respect des équilibres écologiques, une stabilisation du climat et une protection de la biodiversité** (marine et terrestre) à un niveau permettant :

- de garantir pour tous un accès à l'eau, à l'énergie et à l'alimentation ;
- et d'éviter des désastres écologiques.

- **L'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités**

- **Le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire pour tous**

- **Le respect des limites de la planète** - qui passe par une meilleure connaissance, mieux partagée, de ses ressources et de ses risques - par l'affirmation d'un principe de durabilité écologique et la définition de nouvelles obligations vis-à-vis des ressources ;

- **La reconnaissance des biens fondamentaux** (air, terre, eau, énergie) comme biens communs et leur gestion locale selon les principes démocratiques d'accès pour tous et de sobriété ;

- **L'enrichissement du principe 10 de la Déclaration de Rio-92** sur le droit à la transparence, l'accès à l'information, le besoin de comprendre des données complexes (techniques et scientifiques), la participation publique dans les processus de décision et l'accès à la justice

- **La reconnaissance de savoirs locaux et des différentes formes d'expertises scientifiques et citoyennes**

Pour tout contact :

Collectif 13 Droits des Femmes
30, rue de Rognac
13011 Marseille

collectif13ddf@gmail.com

<http://collectif13.ddf.free.fr/>